



BTS Développement et animation des territoires ruraux

option tourisme vert et valorisation des produits locaux

Objectifs

Le BTS Développement, Animation des Territoires Ruraux forme des professionnels polyvalents dans l'animation des territoires, le montage de projets, la gestion d'une structure de services dans les territoires ruraux (collectivités, associations, entreprises, exploitations...) et permet la poursuite d'études dans de nombreuses licences professionnelles.

Votre profil

- S'intéresser à la mise en œuvre de projets de service, des études de faisabilité et d'opportunité,
- S'intéresser à la création et l'animation d'événements, à la construction de partenariats.
- S'intéresser à la gestion de structures de services,
- Disposer de compétences relationnelles, de capacité d'écoute, d'empathie, de recherche d'un consensus,
- Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie,
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter,
- Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe...

Conditions d'accès à la formation

- être titulaire du BAC (général, technologique ou professionnel)
- Etre inscrit sur Parcoursup

Insertion professionnelle

Les débouchés offerts par le BTSA DATR - Développement, animation des territoires ruraux - sont nombreux et varient en fonction de la structure qui fera appel à vos services (Collectivité, Association, Entreprise Rurale...).

Vous pourrez accéder à des emplois de :

- Chargé de développement local ou de promotion du patrimoine,
- Conseiller en développement territorial
- animateur de territoire rural ou de structure de développement local...

Vous pourrez ensuite évoluer vers des postes à responsabilité (Organisateur d'événements, Chargé de projet...) ou bien créer une entreprise de services en milieu rural.

Durée de la formation

La formation se déroule sur 2 années scolaires

BTS DATR en voie scolaire

Obtention de l'examen

Brevet de Technicien Supérieur Agricole : BTSA " DATR", diplôme national de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le diplôme est obtenu :

- 50% en contrôle continu en cours de formation (CCF) et sous contrôle d'un jury
- 50% par une évaluation terminale constituée d'une épreuve écrite (expression française et culture socio-économique) et deux épreuves commerciales à l'oral

Poursuite d'études

Avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre ses études en licence professionnelle dans les domaines tels que la conduite de projet en espace rural, le tourisme, l'animation locale, la création d'événementiels...

Contenu de la formation

Modalités de la formation :

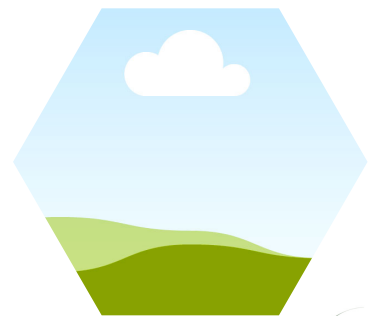
- 12 semaines de stage avec la réalisation d'un projet, voyage d'études,
- Mises en situations professionnelles concrètes, rencontres de professionnels,
- Séquences pluridisciplinaires, sorties sur le terrain, visites d'entreprises,
- Pédagogie active: conduite de projets et d'études sur le terrain, mise en responsabilité des étudiants, projets d'initiative et de communication,
- suivi individuel de l'étudiant et de son projet personnel et professionnel,

Matières enseignées :

- Enseignements généraux: français, économie générale, statistiques, expression, communication, informatique, langue vivante, EPS.
- Enseignements professionnels: connaissance de l'espace rural et de ses acteurs, diagnostic de territoire, méthodologie et conception de projet, marketing des services, gestion comptable et juridique, animation, communication et négociation.

Les + de l'établissement

- Promotion à taille humaine
- Internat sur place
- Association ALESA (élèves et étudiants)



Lycée La Bretonnière
67 rue du séquoia
77120 Chailly en Brie
www.la-bretonniere.fr
0464758750



Région
île de France

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE
DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

